

et en français avec

.



Pour être inscrit à l'école, votre enfant doit être vacciné. Vous pouvez faire vacciner gratuitement votre enfant à *La Boussole*:

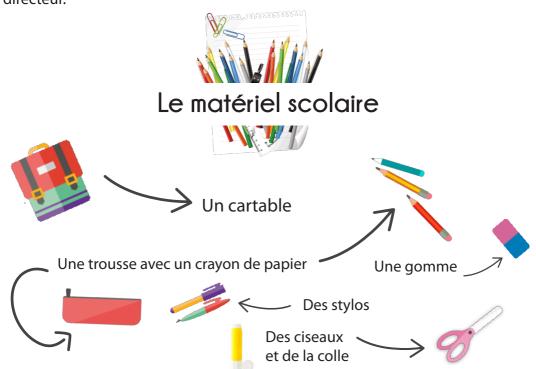


Hôpital Civil de Strasbourg 1 place de l'hôpital - 67091 Strasbourg 03 88 11 50 02

Si votre enfant est malade, vous ne pouvez pas l'emmener à l'école. Veuillez signaler rapidement son absence. Les enseignants n'ont pas le droit de donner des médicaments.

Veillez à ce que vos coordonnées soient toujours à jour afin que nous puissions vous contacter si votre enfant est malade.

L'assurance scolaire est vivement conseillée. Renseignements auprès du directeur.





Vous devez aller dans une des mairies de quartier pour vous inscrire.







9 33 rue Kageneck Place Broglie 1 parc de l'Etoile

Les tarifs sont adaptés aux revenus : par exemple le minimum est à 1 €. Si votre enfant n'est pas inscrit à la cantine, il ne peut pas rester à l'école entre 12h et 14h.



Elles sont gratuites et proposées aux enfants sur inscription le

. Vos enfants recevront des informations par l'école.



Si votre enfant a besoin d'un soutien supplémentaire, une aide aux devoirs pourra lui être proposée.



Chaque année, tous les parents votent pour choisir leurs représentants. Vous pouvez vous adresser à eux pour toute question liée à l'école – voir la liste sur le panneau d'affichage à l'entrée.

Les partenaires du projet













Rédaction des textes: Elissia Trouvé - Enseignante UPE2A à l'école Saint Jean / Jean-Marc Scheppler - Directeur de l'école élémentaire Saint Jean / Sylvie Westphal - Enseignante itinérante / Malika Asdik-Basak - CSC Fossé des Treize / Dominique Destouches - Sociologue / Djidji Chargui - Association Plurielles / Anne-Valérie Demenus - Direction de proximité Strasbourg centre gare Conception graphique: Elsa SIMON - CSC Fossé des Treize